

# Centres de Vacances

## DEMANDE D'INSCRIPTION



**du mercredi 18 mars jusqu'au  
vendredi 3 avril 2020 inclus**

A retourner au Service des Activités Sociales et Culturelles dûment remplie et signée accompagnée des justificatifs (voir page 6), la date d'arrivée au SASC étant seule prise en considération.

Joindre impérativement la photocopie de la fiche de paie et éventuellement copie intégrale des impôts 2019 (sur revenus 2018).

### ⇒ Identification du demandeur :

M. _____	Code personnel	<input type="text"/>
Demeurant : N° _____	Classification	<input type="text"/>
Rue _____	Impôt 2019 (sur revenus 2018)	<input type="text"/>
Code Postal _____	Tél. portable _____	
Localité _____	Tél. domicile _____	
Email _____ @ _____	Tél. usine _____	

Si le conjoint est également salarié Peugeot Mulhouse :	Code personnel	<input type="text"/>
Nom - Prénom _____	Classification	<input type="text"/>

### ⇒ Demande proprement dite :

Enfants			Destination		
Nom- Prénom	Sexe	Date et lieu de naissance	Lieu	Du	Au
			1er choix		
			ou à défaut		
Nationalité					
			1er choix		
			ou à défaut		
Nationalité					
			1er choix		
			ou à défaut		
Nationalité					
			1er choix		
			ou à défaut		
Nationalité					

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement des Centres de vacances (pages 6 et 7).

#### Rappel cumuls

Les familles bénéficiant déjà d'une location CSE ou d'une aide CSE pour les CLSH durant les vacances d'été 2020 ne peuvent prétendre à la participation du CSE au titre des centres de vacances (inscription au tarif groupe possible).

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :